



Hugo Lacroix s'est joint à l'Autorité des marchés financiers en septembre 2011 et agit comme surintendant des marchés de valeurs depuis janvier 2019. Il siège au comité de direction et mobilise une équipe de près de 150 employés dont le mandat est d'élaborer et de veiller à l'application de la réglementation relative à la mise en marché des instruments dérivés, à l'appel public à l'épargne des sociétés et des fonds d'investissement, à l'information continue que doivent produire ces émetteurs et aux offres publiques d'achat et de rachat. Cette équipe assume également la supervision des activités au Québec des structures de marchés, dont les bourses et chambres de compensation, et est responsable de la surveillance de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI). Depuis 2021, M. Lacroix agit comme leader exécutif quant aux questions liées à la finance durable. En mars 2024, il est également devenu responsable de l'encadrement des activités de distribution des produits et services financiers et de la supervision des activités de la Chambre de l'assurance de dommages et de la Chambre de la sécurité financière. Hugo siège au Comité de coordination des politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), il est aussi membre du « Sustainable Finance Task Force » de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV). M. Lacroix siège au conseil d'administration de Finance Montréal ainsi qu'aux comités directeurs de l'Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières de l'Université de Montréal et du Centre d'expertise en gouvernance de sociétés de l'Université Laval. Détenteur d'un baccalauréat en droit et membre du Barreau du Québec, et d'un diplôme d'études supérieures en éthique appliquée, Hugo a entamé sa carrière en œuvrant au sein d'institutions financières et de firmes de gestion d'actifs, où il a occupé des fonctions de conseiller juridique et de chef de la conformité.